



## Bulletin d'informations

---

JUILLET AOUT SEPTEMBRE 2021

### Occupation des terrains de foot au stade

Au mois de juin, nous avons été « forcés » d'accueillir les gens du voyage... Certains d'entre vous ont manifesté leur mécontentement à la mairie. Face à ce genre de situation, la commune, hélas ! comme d'autres du département, est malheureusement impuissante. Pour information et rappel, les installations sportives sont passées à la Communauté des Communes de la Haute-Bigorre... qui en a désormais la gestion. Nous avons rappelé cet état de fait à Jacques BRUNE, Président de la CCHB, afin que ses services techniques mettent en place des moyens interdisant l'accès aux différents stades, soulageant ainsi notre commune d'obligations matérielles (tracteur et camion communaux mobilisés). Ces obligations entraînent bien sûr des perturbations dans le travail journalier de nos employés. Devant cet envahissement qui touche de nombreux villages du département, il nous paraît indispensable que le Préfet des Hautes-Pyrénées prenne ses responsabilités en organisant rapidement une réunion de crise en présence de tous les élus concernés par cette invasion évangéliste saisonnière... Sans cette prise de conscience communautaire, sans une action préfectorale énergique et efficace, nos actions communales resteront inutiles.

### Temps de retrouvailles !

Le conseil municipal avait acté, lors de son conseil municipal du 8 juillet écoulé, la mise en place d'un marché gourmand faisant honneur aux produits locaux mais favorisant aussi une démarche festive et culturelle qui aurait dû avoir lieu au niveau du stade. Une première pour notre commune. Malheureusement, le contexte sanitaire du moment nous a contraint d'annuler cet événement en août dernier.

Désireux de lutter contre la morosité ambiante due au Covid 19, la municipalité de Pouzac et ses associations organisent le dimanche 24 octobre une journée de retrouvailles. Si le contenu de la journée reste encore à déterminer, une marche solidaire sera organisée le dimanche matin au bénéfice d'une association caritative ou d'une fondation, en partenariat avec l'école du village.

Un repas sera organisé à la salle polyvalente, réservé en priorité aux habitants de Pouzac, et celui-ci sera soumis à une inscription préalable. L'après-midi, de nombreuses animations pour adultes et enfants seront proposées. Un apéritif convivial sera offert par la municipalité et permettra de glisser doucement vers le tir d'un feu d'artifice qui clôturera cette journée de « retrouvailles ».

Ensemble, retrouvons l'envie de partager, de dialoguer, de vivre tout simplement.

De nouvelles informations détaillées vous seront transmises début octobre mais d'ores et déjà, vous pouvez vous inscrire en complétant le bulletin d'inscription situé en dernière page. Pass sanitaire obligatoire !

### Rentrée 2021

Elle s'est passée sans encombre, toujours dans le respect du protocole sanitaire Covid. Nous pouvons être fiers d'accueillir 96 élèves cette année ! Divers travaux ont eu lieu dans l'école et aux alentours de celle-ci, avec la refonte

du fleurissement de la place de la laïcité. Au fur et à mesure du mandat, nous nous engageons à reflleurir l'ensemble de nos places pour faire de notre village, un lieu agréable où il fait bon vivre.

### Rentrée des associations

Après des mois tendus dans leur fonctionnement, les associations du village reprennent leurs activités. La bibliothèque réouvre ses portes à côté de la nouvelle salle du conseil municipal au-dessus de l'agence postale à partir du samedi 11/09/2021 de 10h à 12h tous les 15 jours avec pass sanitaire obligatoire. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la collectivité, mettant ainsi en avant passion, valeurs citoyennes, jouant ainsi un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre société. Les associations ont cette année 120 ans grâce à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Longue vie à elles !

### Rappel utile....

Vous entretenez votre jardin et vous avez des branches, tailles de haies, tontes, feuilles... ces déchets ont de la valeur lorsque vous les broyez en « paillage ». Ils peuvent nourrir la terre, la protéger, la maintenir humide. Sinon, il faut impérativement déposer ces déchets à la déchèterie Route de Labassère. **Attention, brûler ses déchets verts est interdit.**

### Constatation désolante....

Une plainte a été déposée par la commune à la suite d'actes d'incivilités constatés récemment. La preuve en images : des bocaux de yaourts en verre, des excréments enveloppés dans du papier alu, le tout, « balancé » dans nos ruisseaux. Et ne pensons pas que cela puisse être le fait de personnes extérieures au village ; il existe dans notre village aux 2 clochers, des citoyens qui ne se comportent pas comme tels. Et de trop nombreux actes individuels d'incivilité nuisent à notre devise du « bien-vivre ensemble ». Il est grand temps que ces personnes prennent conscience de leur inconscience environnementale et de l'héritage qu'ils laisseront aux futures générations. STOP, STOP, CA SUFFIT !



De même, nous avons constaté la disparition de plusieurs panneaux sur la commune et plus particulièrement, sur la place d'Artiguelongue. Une plainte sera déposée auprès des autorités compétentes.

Nous regrettons aussi le comportement auprès des points de collecte de verres et autres. Il nous paraît simple de déposer directement dans les containers dédiés au verre plutôt que de tout laisser à terre. De même, des sacs d'ordures ménagères y sont laissés la nuit... attitude peu courageuse. Déposer au bon endroit, c'est respecter en premier les employés en charge de cette tâche et respecter également la nature. C'est ensemble que nous arriverons à faire de notre village « UN VILLAGE PROPRE ». La mairie ne peut pas tout faire ! Il nous faut changer nos comportements individuels. Un visuel sera apposé sur chaque site concerné et les élus rencontreront le vice-président de la CCHB pour exposer cette problématique qui nuit à l'embellissement de notre village.

### ADOpte TA POULE

Le rapport aux déchets doit être amélioré. Un tri sérieux et le compostage peuvent nous aider à les réduire. A Pouzac, nous pensons que la collectivité peut aller plus loin dans la gestion des divers déchets. Connaissez-vous

l'utilité de la poule ? Faire de la compagnie, réduire les déchets et bien sûr, avoir des œufs frais à domicile. D'où l'idée de vous proposer d'adopter une poule : la force de celle-ci c'est qu'elle mange tout et qu'elle peut ingurgiter jusqu'à 200kg par an, ce qui peut permettre de réduire la quantité des déchets produits par les ménages. Pour autant, elle doit avoir de quoi dormir en hauteur (donc un poulailler à envisager), de la paille, un abreuvoir et une mangeoire, et avoir aussi accès à des graines.

Notre idée est donc la suivante : passer un partenariat avec un agriculteur local qui possède comme outil de travail des poules pondeuses et les récupérer au bout de leur cycle de vie afin de leur éviter un abattoir au bout de 18 mois. Leur offrir une 2<sup>ème</sup> vie paisible au final. Plus d'informations à venir dans les prochaines gazettes. Nous vous invitons à contacter la mairie pour vous inscrire et devenir le parrain de cette poule. Date limite d'inscription 31/10/2021.

### **SAVEZ-VOUS QUE...**

La plateforme Airbnb a publié le 27 août dernier son Top 10 des destinations les plus en vogue en France cet été. POUZAC s'est ainsi classé à la 3<sup>ème</sup> place ! Le géant de la location de logements entre particuliers a pris en compte uniquement les hôtes qui ont reçu la note la plus haute donnée par les visiteurs, soit 5 étoiles. Pour que l'appréciation soit comptabilisée, les voyageurs devaient avoir séjourné dans le bien entre le 1<sup>er</sup> juin et le 22 août dernier. Bravo pour les gens concernés par ce classement, qui donne un coup de projecteur à notre cher territoire de la Haute-Bigorre faisant ainsi de notre village un élément touristique déterminant !

### **ON RECHERCHE...**

Il y a dans notre commune des photographes amateurs et nous aimerions, avec leur accord, mettre en avant leurs photos (prises dans le village) pour relooker notre site internet. Si cette démarche vous tente, merci de prendre contact avec la mairie pour laisser vos coordonnées.

### **RD 8**

Nous avons saisi nos conseillers départementaux sur ce dossier, Nicole DARRIEUTORT et Pierre BRAU-NOGUÉ en leur remettant un dossier avec les plaintes des riverains que nous avons reçues. Ce dossier avance lentement contrairement aux véhicules qui circulent sur cette départementale mais, comme pour le dossier « des gens du voyage » et notre exigence auprès du président de la CCHB, nous veillerons avec attention à l'action conjointe de nos 2 conseillers pour faire évoluer le dossier dans des délais raisonnables. Nous vous tiendrons informés des avancées indispensables au règlement de cette menace routière.

### **DIFFICULTES DE CONNEXION OU DE RECEPTION**

Avez-vous des problèmes de connexion internet ou de réception ? Si oui, merci d'informer la mairie pour que nous en informions le département svp.

### **DEMANDE D'INSERTION**

Cette gazette est aussi la vôtre. N'hésitez-pas à nous faire parvenir vos informations ! Vous pourrez prendre connaissance ci-après de plusieurs messages qui nous ont été envoyés pour informer l'ensemble du village.

### **Communiqué des Maynats**

Après le report du festival de mai dernier, celui-ci se fera finalement le mercredi 29 septembre en fin d'après-midi à Labassère (2 spectacles pour enfants), puis le week-end du 2 et 3 octobre à Pouzac (20 spectacles pour enfants à découvrir le temps du festival), sans oublier les 2 soirées tout public "cabaret des Maynats" en soirée les 1<sup>ers</sup> et 2 octobre.

Nous comptons sur vous pour venir partager ce moment de "création collective" dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Nous aurons besoin de bénévoles :

- le dimanche 26/09 pour débiter l'installation,
- le mercredi 29/09 dans la journée pour les 2 spectacles à Labassère
- les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre pour installation et déroulement du festival (gros besoin pour les samedi et dimanche après-midi : postes accueil, gestion de salle, cuisine, bar...),
- le lundi 4 octobre pour tout ranger.

Sans votre aide cette manifestation ne peut se faire. Vous êtes notre bien le plus précieux.

**Merci de vous inscrire rapidement auprès de Gilles au 0687428873 en précisant les jours ou heures où vous serez présents ainsi que les postes que vous désirez tenir.**

### CLEANUP JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE (par Guylaine HENRY LAMY)

« J'habite Pouzac, j'ai 53 ans, je suis mère de famille et aussi ergothérapeute le reste du temps. J'ai décidé d'agir pour améliorer notre cadre de vie, en donnant un peu de mon énergie à la nature et à la société, en contrepartie de tous les bienfaits qu'elles nous offrent.

Le 18/09/2021, relevez-vous aussi ce beau défi bénévole pour notre environnement lors de la journée mondiale de nettoyage de notre planète : « Cleanup » lancé sur le site Internet : [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr)

L'objectif est simple : ramasser les déchets sauvages qui nous entourent. Pourquoi ?

Entraînés par les précipitations et le vent, beaucoup de déchets se retrouvent dans les ruisseaux, puis dans les rivières. La communauté de commune de Bagnères de Bigorre se situe au pied des Pyrénées, dans la province historique du haut Adour, et son patrimoine hydrographique est riche.

Les cours d'eau drainent ensuite les déchets jusqu'à la mer, certains se retrouvent sur les plages, mais ce n'est que la partie visible des dégâts qu'ils occasionnent. Certains déchets se retrouveront dans l'abdomen des animaux marins, et même dans leurs tissus, par ingestion de microparticules plastiques liées à la dégradation par usure, frottement des matériaux au cours de leur voyage... Et bien sûr, les poissons n'ont pas besoin de masques ! La faune est déjà fragilisée par nos activités et certains de nos déchets sont des pièges pour les animaux, et aussi pour nos enfants.

Comment participer à ce grand défi solidaire « Cleanup day » ? En vous inscrivant sur le site [www.worldcleanupday.fr](http://www.worldcleanupday.fr) en rejoignant notre événement CleanUp. Conditions : être âgé d'au moins 15 ans et être couvert par une assurance responsabilité civile.

Équipements conseillés par personne :

Un masque et solution hydroalcoolique, un gilet de sécurité, de bonnes chaussures, des gants de jardinage ou de bricolage et un appareil photographique. Une pince peut être aidante pour le ramassage.

Quand aura lieu ce défi ? Samedi 18 septembre 2021 de 14H à 17H.

Où ?

La distribution des sacs mis à disposition par le Syndicat mixte de collecte des déchets des Hautes Pyrénées SYMAT, se fera le 18/09/21 de 14H à 14H30, au Stade de Pouzac.

Le ramassage des déchets est prévu sur la commune de Pouzac, autour de chez vous ou sur les chemins que vous aimez emprunter.

La récupération des sacs se fera au stade de Pouzac à partir de 16H, le 18/09/21. Un tri sera organisé selon les catégories de déchets, avant leur embarquement dans le camion benne mis à disposition par la mairie.

Un grand merci au SYMAT, au conseil municipal et aux employés de la mairie de Pouzac et de l'Office de Tourisme de Bagnères de Bigorre. »

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021 à 12h30 à la salle polyvalente (à ramener à la mairie avant le samedi 9 octobre 2021) pour nos RETROUVAILLES**

Nom

Prénom

Nombre de personnes

dont enfant(s) et adulte(s)